



La salle de bains : une rénovation pas comme les autres



La salle de bains est une pièce à la superficie limitée, où cohabitent des réseaux potentiellement à risque (eau et électricité) et qui nécessite l'intervention de nombreux corps de métier (du carreleur au plombier en passant par le menuisier et l'électricien par exemple), sa rénovation ne s'improvise pas...

La salle de bains : une multitude de contraintes spécifiques

Bien souvent, la première contrainte auquel nous sommes confrontés lors de la rénovation d'une salle de bains, c'est la **pénurie d'espace**... En effet, la salle de bains est – surtout dans les logements construits avant les années 1990 – souvent une des pièces les plus petites de l'habitation. Or, ce défaut de place accentue d'autant les autres contraintes propres à toute salle de bains à savoir :

- la gestion de l'**humidité**
- la présence de **réseaux d'eau** (arrivées et évacuation)
- la présence de **réseaux électriques**

Ainsi, plus l'espace est réduit, plus il vous faudra jouer d'**ingéniosité** pour faire passer les réseaux convenablement et de prudence pour que votre sécurité soit garantie...

D'évidence, la complexité de la rénovation de votre salle de bains implique de faire intervenir **un grand nombre de corps de métiers** qu'il s'agit de faire intervenir dans le bon ordre : plaquiste, plombier, carreleur, électricien...



La salle de bains : la pièce humide par excellence

Salle d'eau, la salle de bains est la **pièce la plus humide de votre habitation**. Outre l'arrivée et l'écoulement des eaux qui doivent être particulièrement soignés, vous devez prendre en compte le corollaire de toute eau chaude : la **vapeur d'eau**. Ainsi, une salle de bains ne peut-elle se passer d'un **système de ventilation** permettant d'expulser cette vapeur qui peut s'introduire partout et mettre en péril les matériaux qui composent votre salle de bains si ceux-ci n'ont pas été convenablement choisis.

Tous les matériaux, du sol au plafond en passant par les murs doivent en effet avoir des propriétés autorisant leur installation en pièce humide. Par exemple, en cas de montage de cloisons, il faut veiller à l'utilisation de plaques de plâtre **hydrofuges** associée à une protection à l'eau en pied de paroi (DTU 25.41).

De la même manière, un revêtement céramique n'étant jamais une garantie suffisante d'étanchéité, il est conseillé d'appliquer sur le support à base de plâtre, un Système de Protection à l'Eau sous Carrelage (SPEC) dans la zone d'emprise des bacs à douche et des baignoires et ce, jusqu'à 2 mètres de haut (mesuré du fond de l'appareil sanitaire). Ces produits se présentent sous la forme de revêtement à coller(lés) ou de produit liquide à appliquer au rouleau sur les parois verticales. Les angles de murs et les jonctions murs/appareils sanitaires avec paillasse doivent également être traités avec soins, par bandes de renfort à noyer dans le SPEC...



Diminuer les risques d'infiltration, c'est aussi avoir le **souci du détail**. Une salle de bains est une pièce dans laquelle les finitions sont plus importantes qu'ailleurs : les joints au silicone entre les sanitaires et les murs ou les sols n'attendent pas, par exemple... Pareillement, la pose de carrelage à joint nul est-elle à proscrire. **Tous les matériaux doivent être adaptés** ou traités pour éviter les mauvaises surprises : le bois doit être collé et choisi pour sa résistance aux projections d'eau, le carrelage posé au sol doit être antidérapant, le béton cellulaire ou les carreaux de plâtre utilisés pour supporter le plan de travail ne doivent pas rester nus... Enfin, côté ventilation, il est souvent préférable en plus d'un système d'évacuation automatisé, de posséder une ouverture : une fenêtre fournit un appoint d'air utile lorsqu'il s'agit de renouveler l'atmosphère saturée d'humidité.

La salle de bains ou la bonne intelligence des réseaux

Non seulement les **arrivées et les départs d'eau** conditionnent-ils en grande partie la configuration de votre salle de bains mais en plus ils doivent être soigneusement séparés des réseaux électriques : eau et électricité ne font pas bon ménage si quelques précautions ne sont pas prises.

Distance des prises électriques aux points d'eau, branchements des canalisations métalliques à la terre, sécurisation des interrupteurs, montage de luminaires adaptés, inaccessibilité des appareils électriques depuis la douche ou la baignoire, protection contre les projections d'eau, interdiction de simples douilles...

La création ou la rénovation d'une salle de bains ne peut se passer de l'étude de la norme NFC-15.100 qui fixe la règle dans le domaine.

Côté réseaux d'eau, plusieurs types de matériaux sont envisageables, offrant plus ou moins de facilité d'installation. Pour compléter le PVC des évacuations, les arrivées peuvent être constituées par des tuyaux de PER ou de cuivre. Bien entendu, l'installation doit-elle être parfaitement étanche pour prévenir tout risque de fuite et donc d'inondation ou encore d'infiltration...

Un soin tout particulier doit également être apporté à la robinetterie. Outre le style, les dispositifs de sécurité sont à étudier de près. Un robinet thermostatique évite ainsi bien des désagréments et surtout les brûlures : quand on connaît le nombre d'enfants brûlés par l'eau chaude sanitaire, le choix du thermostatique semble ainsi s'imposer.



La salle de bains : ergonomie et détails

Dans cette pièce aux dimensions réduites l'organisation doit être parfaite.

La salle de bains doit donc offrir de nombreux rangements astucieux et d'autres dispositifs simplifiant ou adoucissant la vie. De la porte coulissante au miroir intégré en passant par l'incontournable sèche-serviettes, la baignoire d'angle, la cabine douche intégrée, le bac à douche à l'italienne ou encore les rangements modulaires... une fois bien intégrées l'ensemble des contraintes, votre salle de bains sera l'espace parfait où **pourront s'exprimer à la fois votre science de l'organisation et votre créativité**. L'atmosphère de votre salle de bains repose sur les petits détails tant **ergonomiques** qu'**esthétiques** : ainsi, vous apprécierez autant l'emplacement idéal de votre sèche serviette à proximité de votre baignoire que la pureté des lignes de votre robinet thermostatique...



Après avoir étudié avec précision l'ensemble des possibilités techniques qui s'offrent à vous pour ré-aménager cet espace, vous pourrez enfin laissez aller votre imagination et votre budget : couleurs, matières, **vostra salle de bains donnera le ton à vos journées futures**. Il est donc important que vous vous y sentiez bien.

Découvrez tous nos dossiers sur www.camif-habitat.fr

Vous avez un projet de travaux

Pour nous contacter :

- ▶ Par téléphone : **0810 712 800** prix d'un appel local depuis un poste fixe
- ▶ Par email : webcamifhabitat@camif.fr